

Reflexion sur l'origine du processus de segmentation du marche du travail

Nicole Attia*

Résumé: Ce travail propose une réflexion sur l'origine du processus de segmentation du marché du travail par rapport à l'entreprise. Se situe-t-elle au sein même de l'entreprise ou en amont, c'est à dire entre les entreprises ? Cela revient à se demander si on peut avoir une approche microéconomique ou macroéconomique de la segmentation et, à s'interroger sur le rôle réel tenu par les firmes dans le processus. Déterminant pour la théorie, ce rôle est à repenser selon la réponse apportée à notre question.

Key words: Segmentation du marché du travail, Microéconomie, Macroéconomie, Entreprise.

JEL Classification: J42

Ce travail propose une réflexion sur la théorie de la segmentation du marché du travail (SMT) qui consiste à chercher l'origine exacte du processus. Plus précisément, nous nous attacherons à situer le point originel de la segmentation par rapport à l'entreprise. Le dualisme du marché du travail apparaît aujourd'hui comme un phénomène incontesté du point de vue de sa réalité. On en connaît ses manifestations : le marché du travail est scindé en deux sous-ensembles possédant des caractéristiques opposées. Pourtant quasiment rien n'est dit sur l'origine du processus, et, la question du lieu de la cassure semble ambigu, même chez les auteurs à qui on doit cette théorie. On peut se demander quelle est la caractéristique fédératrice exacte de ces segments.

Comme la SMT n'est pas un état mais une dynamique, un processus en construction permanente, il est important de connaître son origine.

Citons les travaux de Baron et Bielby¹ qui apportent une réflexion sur le niveau d'analyse de la segmentation. Il s'agit d'un développement théorique sur l'importance du lieu de la segmentation, dans la compréhension des processus de segmentation. Ils montrent que lieux et processus de segmentation ne peuvent être dissociés et que l'évolution de la segmentation est liée à celle des ensembles segmentés.

* Maître de conférences, CEMAFI - Université de Nice Sophia-Antipolis.

E-mail: Nicole.ATTIA@unice.fr

¹ J. Baron et W. Bielby (1980) Bringing the firms back in stratification, segmentation and the organisation of the work. *American sociological review*

La théorie de la SMT postule qu'il existe deux segments différents et complémentaires, l'un n'ayant de sens que par rapport à l'autre. Cela suppose que les critères de scission soient parfaitement clairs.

Il faut différencier deux niveaux :

- les supports de la différenciation ;
- le processus de différenciation.

On ne peut comprendre le second que si l'on sait exactement ce qui est segmenté, c'est-à-dire si on a repéré les vrais supports de la segmentation.

Il existe des segments primaires et secondaires. Comment l'ont-il été ? En résumé, quel est le processus réel de la segmentation ? Est-ce le fait de l'offre ou de la demande, ou résulte-t-il d'une manœuvre d'entreprise qui structurerait le marché à son gré, ou y a-t-il différentes catégories de personnes qui donnent elles-mêmes naissance à des segments cloisonnés ?

Ces questions ont pour but d'éviter d'assimiler le phénomène de segmentation, à toute division, scission, fractionnement.

Au-delà de ces interrogations d'ordre général sur le point de départ de la segmentation, c'est à travers une question plus précise que nous centrerons notre travail.

Cette origine du processus de segmentation, comment la situer par rapport à l'entreprise, artisan de la segmentation. Autrement dit, le clivage entre catégories segmentées se trouve-t-il au sein même de l'entreprise ou apparaît-il en amont d'elle, c'est-à-dire les entreprises ? Selon que l'on se situe dans l'un ou l'autre cas, l'origine du processus revêt, bien sûr, un caractère différent.

Ce problème n'est que très rarement posé en ces termes dans la littérature économique, car, implicitement ou explicitement, l'entreprise est considérée comme une catégorie macroéconomique.

Depuis la "sentence" de M. Aglietta², l'analyse de la SMT se voit dotée d'une dimension macroéconomique. Pour les régulationnistes, "la SMT est une modalité d'existence du rapport salarial". C'est un processus de "dichotomisation" de la population salariale, qui concerne tous les éléments susceptibles de situer les salariés dans le système de production. La SMT apparaît, alors, comme un "processus d'exclusion sociale" qui traverse toutes les catégories. Elle résulte du comportement des entreprises qui veulent acquérir, face à l'incertitude, un degré de liberté. Historiquement, le travail était un facteur variable, le dualisme naît quand une partie du travail devient fixe. Cette conception fait complètement écho à celle de M. Piore, un des pères de la théorie de la SMT, pour qui la segmentation apparaît quand une partie de la main d'œuvre arrive à se protéger contre l'insécurité, et, que cette insécurité est concentrée sur une fraction spécifique de la main d'œuvre condamnée donc à une forte instabilité d'emploi. C'est seulement une partie du système qui offre des emplois protégés.

² M. Aglietta (1978) Panorama sur les théories de l'emploi. *Revue Economique*

Présentée ainsi, la SMT occulte complètement le problème de son origine par rapport à l'entreprise. M. Piore précise même qu'on ne peut parler de dualisme que s'il est saisissable au niveau national. "Il est important de distinguer entre l'analyse d'industries et de marchés du travail particuliers (le niveau microéconomique) et le dualisme du marché du travail national... Tant qu'il ne concerne que le niveau microéconomique, le dualisme est sujet à caution aussi bien en tant qu'outil d'analyse qu'en tant qu'instrument de politique économique³". Ce sera aussi plus tard l'opinion d'A. Perrot⁴ pour qui la genèse de la SMT ne se situe pas dans les comportements individuels, mais dans les dynamiques collectives qui encadrent les échanges sur le marché du travail. La question, que nous nous posons : la SMT prend-elle naissance dans l'entreprise ou en amont de l'entreprise, peut donc se rattacher à une problématique plus large. Peut-on avoir une approche microéconomique de la segmentation ? Peut-on utiliser cette approche pour en connaître l'origine ? ou, plus précisément, l'entreprise peut-elle être considérée comme une catégorie microéconomique dans l'analyse duale ? Que devient alors cette analyse ?

On peut immédiatement saisir l'intérêt de ces questions. D'abord d'un point de vue empirique : l'entreprise est une réalité microéconomique et, de plus en plus, en économie du travail on s'intéresse aux politiques d'emploi des entreprises, et, surtout d'un point théorique : l'entreprise est l'institution déterminante de la SMT.

Tenter de comprendre l'origine du processus de segmentation par rapport à l'entreprise représente donc une préoccupation qui se situe au cœur de l'analyse. Citons O. Favereau⁵. "Il ne serait plus possible aujourd'hui de proposer une nouvelle macroéconomie, pas plus qu'il ne serait encore possible de proposer une nouvelle économie du travail sans s'appuyer sur une nouvelle économie de l'entreprise".

L'étude de l'entreprise est donc incontournable en économie du travail, et particulièrement dans la théorie de la SMT, quand on sait l'importance qu'elle revêt dans cette analyse.

Dans ces propos destinés à mesurer la portée de la question posée nous analyserons d'abord la position souvent inconfortable rencontrée par certains auteurs à ce sujet, et, ensuite, nous centrerons notre travail sur la conséquence fondamentale que peut impliquer la réponse à ce problème : le rôle de l'entreprise dans la SMT.

³ M. Piore (1978) Dualism in the labor market : A réponse to uncertainly and flux- The case France. *Revue Economique*

⁴ A. Perrot (1995). Les nouvelles théories du marché du travail. *La Découverte – Repères*

⁵ O. Favereau (1986) Evolution récente des modèles et représentation théorique du fonctionnement du marché du travail - *Problèmes économiques – 1986 – n° 1955*.

1. SMT : Une approche micro ou macroéconomique ? Une réponse imprécise

Cette alternative entre une approche microéconomique et macroéconomique ne trouve pas de réel éclaircissement dans les travaux de M. Piore et P.B. Doeringer. Malgré l'affirmation de M. Piore que nous venons de citer sur la pertinence unique de l'approche macroéconomique, on doit préciser que cette approche n'apparaît pas clairement dans leurs travaux. Certains disent même qu'elle fait défaut : la SMT vise au départ, une explication de faits microéconomiques, et, les auteurs attachent beaucoup d'importance au rôle des comportements des agents.

- ◆ R Boyer n'a pas de doute à ce sujet : "Les théories de la SMT ont le plus souvent une vocation microéconomique"⁶. La théorie de la régulation permet d'assurer un passage au plan macroéconomique qui constitue un impératif auquel les théories de la segmentation ne répondent pas.

Ainsi, on peut admettre avec les régulationnistes que si la SMT a d'emblée une signification macroéconomique, elle résulte de tendances microéconomiques qui se diffusent dans le système productif.

- ◆ Selon F. Stoeckel⁷, il s'agit d'un processus autonome dont il est difficile de dire s'il se situe au niveau microéconomique ou macroéconomique. Les hypothèses classées sous le titre de théorie de la SMT sont annoncées à deux niveaux d'analyse.

Au niveau microéconomique, elles expliquent comment se forme la différenciation entre marché interne et externe dans et entre les entreprises. Au niveau macroéconomique, elles s'intéressent aux conséquences de ces mécanismes et les analysaient selon une certaine logique. Entre ces deux zones, s'étendent selon les mots de l'auteur, un "no man's land" dans lequel on ne connaît pas les conditions de réalisation du passage de l'un à l'autre.

- ◆ La position d'O. Favereau⁸ peut-être rapprochée de celle de F. STOECKEL. Selon lui, ce concept de marché interne a un grand mérite : il autorise la confrontation de deux paradigmes antagonistes, en économie du travail. Il s'agit là d'un réel débat théorique où l'entreprise est en première ligne. On voit réapparaître le clivage entre les approches individualistes de l'entreprise (c'est le mythe du marché universel) et les approches holistes de l'entreprise (c'est le mythe du système inégalitaire). L'individualisme méthodologique s'intéresse aux contrats de travail et renvoie à une logique de coordination des activités économiques. Le holisme s'intéresse au rapport salarial dans sa

⁶ R. Boyer (1980) Rapport salarial et analyse en termes de régulation. Une mise en relation avec les théories de la SMT *Economie Appliquée*

⁷ F. Stoeckel (1978) *L'entreprise et le marché du travail*. Aspects méthodologiques. Thèse de doctorat sciences économiques Université Aix Marseille II.

⁸ O. Favereau, op.cit.

logique macroéconomique. Les comportements individuels ne peuvent prendre de signification que si on les replace dans une perspective plus large. Bien que la SMT relève indéniablement du thème du système inégalitaire, la problématique pure du marché interne se situe à l'intersection de ces deux approches. Malheureusement, entre ces deux approches individualiste et holiste, il existe un espace intermédiaire, presque totalement vide : le passage du micro au macroéconomique. L'auteur précise aussi qu'une lecture approfondie de l'ouvrage initial de M. Piore et P.B. Doeringer de 1971,⁹ peut réserver une surprise : il est peu question de dualisme (un chapitre sur huit). On se trouve donc en présence "d'une théorie très élaborée de la firme comme marché interne et d'une théorie juste esquissée de la macroéconomie d'une économie de marché interne".

- ◆ Pour illustrer enfin, les difficultés de situer la théorie de la SMT dans une approche micro ou macroéconomique, nous citerons l'évolution de la théorie radicale américaine représentée essentiellement par les travaux de Reich, Gordon et Edwards. Dans un premier temps, ils mettent en relation la SMT et la centralisation du capital. Leur approche est microéconomique : la firme est le lieu d'émergence des contradictions du capitalisme. Plus tard, ils développent la même thèse mais à partir d'une articulation entre les dimensions micro et macroéconomique, à l'aide du concept de "structure sociale d'accumulation" et concluent que la SMT est le résultat d'un processus historique qui s'est développé au niveau micro et macroéconomique¹⁰.

Notre but n'est pas précisément d'étudier le passage du niveau microéconomique au niveau macroéconomique, dans la théorie de la SMT, mais de situer l'origine du processus de segmentation par rapport à ces deux niveaux d'analyse, en observant de plus près le niveau microéconomique. Ainsi, on peut se rattacher à la "nouvelle économie du travail" (théorie des contrats implicites, théorie du salaire d'efficience, modèle insider outsider) qui, en privilégiant cette optique propose une nouvelle grille de lecture de la SMT. Elle lui donne ainsi, un certain renouveau, notamment en étudiant les facteurs explicatifs de la SMT.

2. Une conséquence de cette réponse essentielle

Cette interrogation qui consiste à savoir si le clivage engendré par la SMT se produit à l'intérieur ou en amont de l'entreprise nous amène à soulever un problème essentiel : le rôle tenu par l'entreprise dans le processus de segmentation.

Les théories de la SMT confèrent un rôle central à l'entreprise. Son comportement n'est pas neutre dans la création et la gestion de ce que la théorie néo-

⁹ M. Piore Et P.B. Doeringer (1971) *Role of immigration in industrial growth : a case of study of the origins and character of Puerto Rican immigration to Boston - Draft*

¹⁰ D.M. Gordon – R. Edwards – M. Reich (1982) *Segmented work, divided workers the historique transformations of labor of the United States*. Cambridge University Press.

classique considère comme imperfections du marché du travail. Elle n'est plus la "boîte noire" de la théorie traditionnelle.

F. Sellier¹¹ l'exprime clairement "On met l'accent sur le fait que l'entreprise exerce une fonction active en vue de segmenter, diviser le travail en vue de produire des espaces techniques qui déterminent à l'égard des travailleurs qui s'y insèrent des enchaînements nécessaires. Il s'agit de refuser le pur et simple déterminisme technologique".

Or, selon que l'on se situe dans l'un ou l'autre cas, le rôle de l'entreprise, pilier analytique de la théorie de la SMT est à repenser :

- Si ce clivage démarre à l'intérieur de l'entreprise, il s'agit d'une stratégie de gestion différenciée de la main d'œuvre, d'un choix délibéré de la firme de proposer à son personnel deux types d'emplois : "des bons" et des "mauvais" emplois. Il y a une hétérogénéité de traitement des salariés à l'intérieur même de la structure productive. On peut alors dire que l'entreprise, envisagée comme une catégorie microéconomique conserve son rôle actif. Elle est l'agent moteur, celle qui impulse, en premier, de façon autonome et indépendante le processus de SMT. Elle façonne le marché du travail et, n'agit pas en simple "courroie de transmission" des forces techniques et économiques. Deux auteurs se rallient à cette conception de la SMT.M. Parodi¹² définit la segmentation comme un clivage entre les travailleurs permanents des grandes entreprises et les travailleurs temporaires de ces mêmes entreprises. J Magaud¹³ dit clairement : "Il y a SMT lorsqu'il apparaît une différence dans l'utilisation faite par les employeurs entre le personnel titulaire et le personnel non titulaire d'une entreprise".

La hiérarchisation des emplois a comme lieu l'entreprise, c'est au sein de celle-ci qu'elle prend toute sa signification. Mais, l'entreprise n'est pas seulement un lieu d'enregistrement de ce phénomène, c'est celle qui le produit. Le passage à l'analyse microéconomique n'altère pas le rôle primordial qui lui est conféré.

- Si nous nous situons dans l'hypothèse d'un clivage en amont, nous pouvons dire alors que c'est le système économique qui provoque l'existence de deux types d'entreprises.
 - Les unes, bien assises et structurées qui peuvent, même en cas de contraction des ventes, ne pas licencier leur personnel et qui ont donc les moyens de proposer des emplois primaires.
 - Les autres vulnérables par rapport au marché qui n'ont pas la possibilité d'offrir ce type d'emploi et qui ne proposent donc que des emplois secondaires.

¹¹ F. Sellier (1979) *Les nouvelles analyses de l'offre du travail REP*, janvier-février

¹² M. Parodi (1977) *Le marché du travail*. Projets, novembre

¹³ J. Magaud (1974) *Vrais et faux salariés*. *Sociologie du travail* – n° 1

Dans chacun des cas, le résultat est le même pour le marché du travail, il est segmenté, mais, la logique est différente et, surtout le rôle tenu par l'entreprise dans le processus doit être reconsidéré.

Dans cette seconde hypothèse, on peut dire que l'entreprise, si elle est considérée comme une catégorie microéconomique, ne conserve pas le rôle déterminant qu'on lui prête. Son rôle devient beaucoup moins actif et autonome. La véritable segmentation se situe entre les entreprises, et, l'état du marché du travail n'est que le reflet d'une cassure faite antérieurement. L'entreprise n'est qu'un simple intermédiaire entre le système économique et le marché du travail. Dans le cas précédent, l'entreprise produisait les structurations, ici, elle les reproduit. Sa politique d'emploi correspond à la place qu'elle occupe dans l'économie, notamment au degré de spécificité de technologie qu'elle utilise. Elle joue toujours un rôle dans le processus de la SMT, mais ce rôle a profondément changé. Sa politique d'emploi perd son statut d'autonomie. Celle-ci ne devient que le véhicule d'un autre clivage. La "lutte" ne se situe plus entre l'entreprise et les salariés, mais entre les firmes et le système économique. L'autonomie apparente des comportements des entreprises n'est que le reflet de décisions prises au sein de contraintes extrêmement fortes. La marge d'action des structures productives est relative et n'évolue qu'à l'intérieur du cadre contraignant auquel elles sont soumises. C'est la logique du développement technologique qui joue le rôle moteur en situant les entreprises à des niveaux de différents. On peut aussi rattacher à cet état de fait l'ensemble des contraintes institutionnelles et sociales qui pèsent sur la firme et qui jouent un rôle important dans la politique du personnel. Citons J. Magaud¹⁴ ; "Sans prétendre que l'employeur est prisonnier du code du travail, des conventions collectives ou d'accords d'entreprise, il s'agit de dire qu'il n'est pas entièrement libre de ces mouvements dans un contexte historique et économique donné".

Servais et Sourd¹⁵ ont révélé l'existence d'autres contraintes liées à la localisation et aux caractéristiques des bassins d'emploi dans lesquels elles s'insèrent. L'existence d'une partition des firmes montre qu'il ne s'agit pas de travailleurs qui arrivent à se protéger des aléas du système et d'autres qui n'y arrivent pas, mais, d'entreprises qui maîtrisent la situation et d'autres qui la subissent. Le dualisme du marché du travail correspond à une certaine distribution des firmes et dépend des structurations du système productif. Le dualisme industriel, c'est-à-dire le constat d'une inégalité de pouvoir entre les entreprises, se traduit par une dévalorisation de certains emplois.

Les deux catégories de firmes ont de fortes contraintes, en matière d'emploi. Les contraintes étant différentes pour chacune d'elle, leur mode de gestion de la main d'œuvre est différent. Peut-on dire que, dans ces conditions l'entreprise "segmente" son personnel ?

¹⁴ Op. cit.

¹⁵ Servais et Sourd (1982) *SMT et structuration du capital*. Thèse doctorat – 3^{ème} cycle – Grenoble

Au niveau microéconomique, la réponse est négative. L'entreprise est l'agent exécutant une segmentation qui lui est imposée par le système et ses besoins. La SMT prend naissance au sein du système productif entre les entreprises, avant de se répercuter sur le marché du travail. Elle n'apparaît ainsi, qu'au niveau macroéconomique. On retrouve là, un des postulats de la théorie de la SMT, contradictoire avec le rôle essentiel qui est donné à l'entreprise dans cette théorie.

La structuration par l'entreprise n'est que le maillon terminal d'un phénomène macroéconomique, et, son rôle, au niveau microéconomique doit être repensé. C'est surtout la responsabilité de l'entreprise dans le processus qui est remise en cause. Peut-on en parler, si on considère que la possibilité de choix est faible ?

Nous avons donc dégagé deux cas de figure susceptibles d'illustrer la SMT. Nous pouvons rattacher cette représentation à la distinction opérée par F. Michon¹⁶ entre une vision minimale et extensive du dualisme. Dans la première, le dualisme du marché du travail est indépendant du système productif, dans la seconde, la relation de dépendance est très forte. En se posant, en effet, la question de savoir si le fonctionnement se situe en amont ou à l'intérieur de l'entreprise, c'est toute la question de la correspondance entre le dualisme du marché du travail et le dualisme du système productif qui est posé.

F. Michon propose un schéma qui peut éclaircir notre présentation. En mettant en relation le type d'emploi proposé et le type de produit fabriqué, il envisage quatre cas : (voir schéma page suivante)

- Le schéma 1 : les emplois stables et instables ne produisent pas les mêmes produits;
- Le schéma 2 : les emplois stables et instables fabriquent le même produit dans des organisations différentes ; les discontinuités proviennent des organisations.
- Les schémas 3 et 4 : les emplois stables et instables participent à la fabrication du même produit, quelle que soit l'organisation concernée.

Selon l'optique qui nous intéresse, ces quatre schémas peuvent se regrouper en deux sous-ensembles:

- Les schémas 1 et 2 mettent en évidence une segmentation entre les entreprises et supposent donc une structuration préexistante. On peut dire qu'il y a une véritable correspondance entre le dualisme du marché du travail et le dualisme industriel.
- Les schémas 3 et 4, au contraire, montrent que la segmentation prend racine à l'intérieur de la firme. Toutes les entreprises sont supposées répondre à la même séparation interne entre les travailleurs protégés et

¹⁶ F. Michon (1983) Une lecture des hypothèses du dualisme du marché du travail. *Economie et sociétés* – n° 13

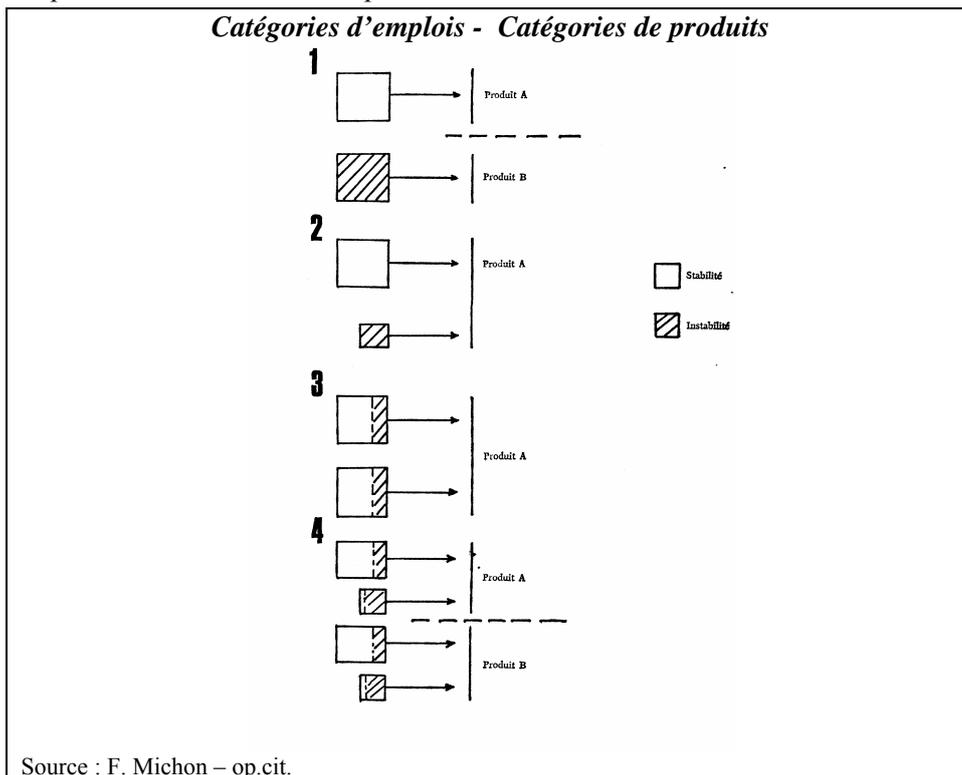
le personnel précaire. L'indépendance entre le système productif et le marché du travail est complète.

Ces deux cas envisagés représentent deux versions opposées et exclusives, quant à l'origine du processus de segmentation : il se situe en amont ou, à l'intérieur de l'entreprise.

On peut cependant envisager un autre scénario qui combine les deux. On peut penser à une partition du système productif en deux catégories d'entreprises :

- les petites entreprises qui proposent à leurs salariés des conditions de travail précaires;
- les grandes qui offrent deux types d'emplois : des bons et des mauvais emplois.

On est en présence, alors, d'une double segmentation micro et macroéconomique. Au niveau macroéconomique, il s'agit d'une segmentation entre les entreprises qui reflète leur position dans l'économie, et le type de contraintes auxquelles celles doivent faire face. Cela aboutit à une typologie des firmes dans laquelle interviennent divers paramètres.



Au niveau microéconomique, il s'agit d'une segmentation à l'intérieur d'un certain type d'entreprise. Leur rôle est, certes, propulsé par le système, mais, il

reste actif dans le processus de segmentation, car ces firmes segmentent leur propre marché. Seules les grandes firmes sont donc à l'origine d'une segmentation microéconomique.

A travers cette étude, nous avons voulu montrer l'intérêt de chercher à situer l'origine du processus de segmentation du travail par rapport à l'entreprise. Puisque la théorie de la SMT accorde à cet agent économique le rôle central dans l'explication du processus, nous avons voulu reconsidérer ce rôle à travers une question simple mais rarement soulevée par les théoriciens : le clivage entre catégories segmentées passe-t-il à l'intérieur de l'entreprise ou en amont d'elle ? Lorsque indirectement, ce problème est soulevé, il ne trouve aucune réponse nette. Pourtant, l'analyse en a besoin. Cela permettrait d'éclaircir deux questions essentielles. La première concerne le rôle réel joué par l'entreprise dans le processus : très actif et autonome, comme l'affirme la théorie ou au contraire inséré dans un système très lourd de contraintes ? La seconde a trait au type d'approche pertinente pour appréhender l'entreprise dans le phénomène de la SMT : catégorie macroéconomique qui ne fait que transcrire les contraintes qui lui sont imposées par le système économique ou catégorie microéconomique qui segmente véritablement son personnel ?

Bibliographie

- Aglietta N. (1978) *Panorama sur les théories de l'emploi* Revue Economique – janvier
- Anselme M. & Weisz R. (1984) *Bons et mauvais emplois : une structuration différenciée du marché du travail*, IAE – Aix en Provence
- Atkinson J. (1985) *Flexibility planning for an uncertain future*, Manpower policy and practice
- Averitt R. (1968) *The dual economy: the dynamics of american industry structure*, New York, Norton and Cie
- Ballot G. (1966) *Les marchés internes du travail : de la microéconomie à la macroéconomie*, PUF
- Baran P.A. & Sweezy P.M. (1966) *The monopoly capital*, New York, Norton and Cie
- Baron J. & Bielby W. (1980) *Bringing the firms back in stratification, segmentation and the organisation of the review*, American sociological review, octobre
- Berger S. & Piore N. (1980) *Dualism and continuity in industrial society*, Cambridge University Press
- Bibb R. & Form W. (1971) *Human capital, black poverty and radicals economics*, Industrial relation, octobre
- Bluestone B. *The tripartite economy : labour market and the working poor* Poverty and Truman resources abstracts – vol. 5 – July – August 1970.
- Boyer R. (1980) *Rapport salarial et analyse en termes de régulation. Une mise en relation avec les théories de la segmentation*, Economie appliquée
- Daubigney (1979) *Le marché interne du travail* - REP

- Edwards R. *A theory of labour market segmentation*, American economic association – mai 1973.
- Favereau O. (1986) Evolution récente des modèles et représentation théorique du fonctionnement du marché du travail, *Problèmes économiques*, n° 1955.
- Favereau O. (1989) Marchés internes – Marchés externes, *Revue Economique*.
- Frois A. (2001) La macroéconomie en 2000, *Revue économique*, Mai
- Gambier D. & Vernieres M. (1991) *Le marché du travail*, *Economica*
- Gautie J. (1993) *Les politiques de l'emploi*, Vuibert.
- Gautie J. (2002) *Des marchés internes aux marchés transitionnels*, IV Conférence du Centre Saint-Gobain pour la recherche en économie, 20 et 21 juin
- Gazier B. (1991) *Economie du travail et de l'emploi*, Précis, Dalloz
- Gordon D.M., Edwards R. And Rech M. (1982) Segmented work, divided workers. The historical transformations of labour of the United States, *Cambridge University Press*.
- Guedj – Zajdela H. (1991) *Le dualisme du marché du travail*, Thèse, Paris I
- Howitt P (2002) Looking inside the labour market: a review article. *Journal of economic literature*. Vol. 11
- Harrison B. & Victorisz (1973) *Labour market segmentation: positive feed back and divergent development*, AER
- Kaufman R. – Hodson R.D. & Fligstein N.P. (1981) Defrocking dualism: a new approach to define industrial sectors, *Social science research*, Vol. 10, n° 1.
- Lases C. et Missegue N. (2002) Une forte segmentation des emplois, *Problèmes économiques*, n 2702,
- Lemishe P. (2002) Transformations des marchés internes en France, *LIRHE*, numero 360
- Leontardini M. (1981) Segmented labour market: theory and evidence, *Journal of economic surveys*, number 1, 1998
- Mac Donald And Solow (1985) Wages and employment in a segmented labor market, *Quarterly Journal of economics*
- Magaud (1974) Vrais et faux salariés, *Sociologie du travail*, numéro 1
- Marris (1964) *The modern corporation*, New York, Norton and Cie
- Marsden D. (1983) *Marché du travail – Limites sociales des nouvelles théories*, *Economica*
- Michon F. (1987) Flexibilité et marché du travail, *Les cahiers français*, mai - juin
- Michon F. (1983) Une lecture des hypothèses du dualisme du marché du travail, *Economie et sociétés* – n° 13
- Parodi M. (1977) *Le marché du travail*, Projets
- Perrot A. (1986) *Informations, incitations et contrats : des fondements microéconomiques pour une dynamique du marché du travail*, Thèse, Paris I
- Perrot A. (1990) La théorie des contrats implicites : bilan et perspectives, *Economie et prévisions*, nember 92-93
- Perrot A. (1996) *Les nouvelles théories du marché du travail*, La Découverte, Repères
- Piore M. & Doeringer P.B. (1971) *Role of immigration in industrial growth a case of study of the origins and character Puerto Rican immigration to Boston*, Draft
- Piore.M Et Doeringer.P.B (1985) *International labour market and manpower analysis*, 2nd edition, New York, Sharpe

- Piore M. (1973) *On the technological foundations of economic dualism*, MIT, Working paper, number 110
- Piore M. (1978) Dualism in the labour market : a response to uncertainty and flux : the case of France, *Revue Economique*.
- Redor D. (1999) *Economie du travail et de l'emploi*, Montchrestien
- Reynaud – Cressent (1985) Structures industrielles et segmentation du marché du travail : théorie radicale et nouveau structuralisme. Une revue de presse de la pensée américaine, *Revue d'Economie Industrielle*, number 3.
- Reynaud B. (1994) *Les théories du salaire*, La découverte, Repères
- Saint-Paul G. (1997) *Dual labor market*, Cambridge (MASS) MIT Press
- Sellier F. (1979) *Les nouvelles analyses de l'offre du travail*, REP,
- Servais & Sourd. (1982) *Segmentation du marché du travail et structuration du capital*, Thèse, Grenoble.
- Sevestre P. - Cahuc P. & Zajedla M. (1992) Négociations salariales et segmentation du marché du travail, *Economie et prévisions*, numéro 92-93.
- Silvestre J.J. (1978) *Les inégalités de salaire*, PUF
- Stoeckel F. (1978) *L'entreprise et le marché du travail. Aspects méthodologiques*, Thèse, Aix-Marseille II
- Zajdela M. (1990) Le dualisme du marché du travail : enjeux et fondements théoriques, *Economie et prévisions*, numéro 92-93.
- Zylberberg (1982) Flexibilité, incertain et théorie de la demande du travail, *Annales de l'INSEE*, n°42, 1981.

Značaj porekla procesa segmentacije tržišta rada

Rezime : Ovaj rad ima za cilj da nam pokaže refleksiju porekla procesa segmentacije tržišta rada naspram preduzeća. Nalazi li se ono u okviru samog preduzeća ili između (različitih) preduzeća ? Ova hipoteza nam otvara mogućnost da ovaj rad sagledamo kako sa mikroekonomskog tako i sa makroekonomskog stanovišta, kao i da sagledamo značajnu ulogu firmi (preduzeća) u ovom procesu. Razvoj teorije nam omogućava da ovu ulogu shvatimo dajući odgovor, u ovom radu, na prethodno postavljeno pitanje.

Ključne reči : Segmentacija tržišta rada, Mikroekonomija, Makroekonomija, Preduzeća

JEL Classification: J42